



Communiqué de presse

Le conseil municipal donne le feu vert au plan définitif de la place des Officiers

Un plan révisé à la lumière d'études archéologiques approfondies

Fredericton (N.-B.), le 8 novembre 2021 – Le conseil municipal de la Ville de Fredericton a approuvé la mise en œuvre du plan définitif de revitalisation de la place des Officiers. Ce plan a été révisé à la lumière d'une des études archéologiques les plus poussées de l'histoire de la province.

Au cours des dix dernières années, les Frederictoniens et Frederictoniennes ont exprimé le désir de voir la place des Officiers devenir un espace urbain de vie pouvant accueillir des événements spéciaux propres à susciter un fort sentiment d'appartenance à la communauté et à attirer des entreprises au centre-ville. Le plan de revitalisation de la place des Officiers de 2018 a d'ailleurs bien pris en compte ces souhaits.

Or, peu de temps après la rédaction du plan de 2018, le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a indiqué qu'il fallait effectuer des évaluations archéologiques et des consultations avec les Premières Nations pour que la Ville puisse obtenir les permis nécessaires. Ces travaux, dirigés par le gouvernement en collaboration avec la Ville, se sont déroulés au cours des deux dernières années.

Les fouilles archéologiques et la consultation des Premières Nations ont donné lieu à un événement majeur : la découverte d'un rivage ancien, à l'angle sud-ouest de la place, ainsi que des ressources archéologiques autochtones et acadiennes. Les partenaires des Premières Nations ont alors demandé au gouvernement provincial d'éviter cette zone, une demande que la Ville a acceptée sans réserve. Voilà pourquoi le plan définitif prévoit la protection de cette zone, conformément à la directive du conseil municipal.

« La Ville est prête à aller de l'avant de manière à créer l'espace de rassemblement communautaire que les résidents ont demandé et à offrir la possibilité de collaborer avec des partenaires autochtones pour identifier, protéger et décrire avec précision l'utilisation autochtone passée de la propriété », a déclaré la mairesse Kate Rogers, ajoutant que la construction des éléments non impactés par la consultation se fera en parallèle, à compter du printemps 2022.

Le plan définitif de la place des Officiers comprend les éléments suivants (pour plus de détails, voir Contexte) :

- Un nouveau mur d'enceinte et une clôture ornementale en fonte en remplacement de l'ancien mur qui s'était dégradé. Le nouveau mur respectera les principes de conservation, tout en étant plus solide que le précédent. Il sera également construit de manière à préserver les racines des grands arbres qui poussent à proximité.
- Une scène protégée de la pluie pour accueillir de grands festivals, des petites troupes de théâtre et autres. La structure scénique sera dotée d'une aire d'entreposage d'équipements électriques à la disposition des utilisateurs et d'un système prêt à l'emploi, matériel qui réduira considérablement les coûts pour les groupes communautaires souhaitant utiliser les installations.
- La nouvelle scène et l'infrastructure électrique fourniront des services électriques pour gérer le très populaire marché nocturne de la garnison et d'autres événements communautaires dans l'espace.

City of Fredericton	Ville de Fredericton
<i>Corporate Communications</i>	<i>Communications générales</i>
397 Queen Street	397, rue Queen
Fredericton, NB E3B 1B5	Fredericton (N.-B.) E3B 1B5
T 506-460-2181	T 506-460-2181

www.fredericton.ca

- Une nouvelle piste de patinage réfrigérée et une passerelle construites autour du périmètre de la Grande Pelouse seront appréciées pendant les quatre saisons. La piste et la passerelle ont été déplacées vers le nord pour protéger le rivage paléo récemment découvert.
- Un terrain de jeu et une aire de jets d'eau à l'angle nord-est de la place.

À l'écoute des Frederictoniens et des Frederictoniennes

Le plan comporte plusieurs éléments, notamment une surface de patinage et une nouvelle scène, que les différentes consultations publiques menées ces dernières années au sujet du plan municipal, du plan de revitalisation du Quartier historique de garnison et du plan du centre-ville ont fait ressortir. « La concertation du public a toujours fait partie intégrante de la planification du Quartier historique de garnison et cette démarche remonte aussi loin que le projet Imagine Fredericton en 2013 », indique le conseiller municipal et ancien président du Comité sur la vitalité économique, Bruce Grandy. « Nous avons pris en compte les commentaires et les préoccupations et adapté le plan d'origine pour que le projet de la place des Officiers soit encore mieux que celui de départ. »

Ce que les résidents ont dit	Ce que nous avons fait	Résultat	
Ne coupez pas les arbres	Révision de la conception du mur pour en faire un mur "flottant" au-dessus des racines des arbres	Sauvetage des arbres matures	✓
Non aux produits chimiques pour la patinoire	Conception d'un système de refroidissement par saumure	Pas de produits chimiques dans la patinoire	✓
Le nouvel édifice de la garnison est trop grand	Réaménagement de l'édifice des services Rectangular Snip	Maintien de l'édifice existant	✓
Oui à plus de recherches archéologiques	Participation aux travaux archéologiques réalisés par le gouvernement	Découverte de ressources archéologiques indigènes et acadiennes	✓
Attention à bien respecter le caractère de ce patrimoine du lieu historique	Élaboration d'un plan de conservation des éléments patrimoniaux importants	Obtention d'un permis d'exploitation du patrimoine de la part du gouvernement provincial	✓
Pas assez d'espaces verts	Refonte du projet de protection des arbres et d'ajout d'espaces verts	Ajout d'espaces verts	✓
Sauvez le mur existant et la clôture ornementale	Révision de la conception du mur pour intégrer les normes actuelles de conservation et de sécurité publique	Grande durabilité du nouveau mur et de la clôture ornementale	●

La Ville a respecté tous les éléments caractéristiques

Le Quartier historique de garnison est un site patrimonial provincial dans lequel se trouve la place des Officiers. La désignation de ce quartier militaire en tant que lieu historique provincial comprend des éléments fondamentaux regroupés dans un énoncé d'importance. Ils définissent le caractère de la place en tant que composante du complexe militaire.

La Ville a respecté tous les éléments caractéristiques de la place des Officiers. Quand des modifications en matière de conception se sont imposées, elle a demandé et obtenu le consentement écrit du gouvernement du Nouveau-Brunswick avant de procéder, comme dans le cas du déplacement de la statue de lord Beaverbrook vers le jardin de sculptures situé à côté de la galerie d'art Beaverbrook – un endroit plus approprié - et la reconstruction de la clôture ornementale.

-30-

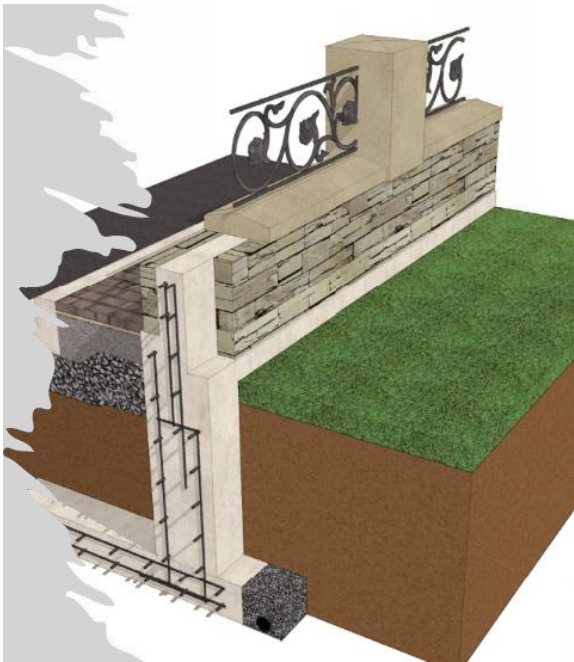
Personne-ressource : Wayne Knorr, APR, gestionnaire des communications, Ville de Fredericton, 506-474-3389 ou wayne.knorr@fredericton.ca

Contexte :

Mur d'enceinte

Le mur, dont certaines parties datent de 1901, s'effondrait depuis un certain temps et n'était plus assez solide pour assurer une séparation avec le boulevard Pointe-Sainte-Anne et la rue Queen. La sécurité étant au cœur des préoccupations, le conseil municipal a ordonné la construction d'un nouveau mur. Sa conception s'est faite dans le respect non seulement des principes de conservation, mais aussi des besoins actuels en matière de structure et de sécurité des lieux. Le revêtement en grès, matériau d'origine, prendra une belle patine avec le temps. Autre élément de sécurité, des bornes de protection, ont été installées à l'entrée de la place. La clôture ornementale en fonte qui surmontait le mur d'origine était également en mauvais état. Une nouvelle clôture ornementale en fonte, respectueuse des principes de conservation, mais plus solide que l'originale, a ainsi été prévue. Cette nouvelle clôture sera installée au printemps.

Les ingénieurs de la Ville ont également conçu le nouveau mur de manière qu'il « flotte » au-dessus des racines des arbres adultes dont il est voisin, ce qui évite de devoir les abattre.



La scène

L'installation d'une scène de spectacle protégée contre la pluie était une des caractéristiques demandées par nos concitoyennes et concitoyens durant le processus de consultation à propos du Quartier historique de garnison. Comme il se doit, un « espace ouvert pour les concerts et les représentations théâtrales » fait partie des éléments caractéristiques de ce site du patrimoine provincial, ainsi que l'a établi le gouvernement provincial. Conçue par la célèbre firme néo-brunswickoise Acre Architects, la scène sera « prête à l'emploi », c'est-à-dire que l'équipement électronique nécessaire y sera entreposé de façon permanente et qu'elle sera de la bonne taille pour accueillir aussi bien les grands festivals que les petites troupes de théâtre et tous les autres. La nouvelle scène et l'infrastructure électrique fourniront des services électriques pour gérer le très populaire marché nocturne de la garnison et d'autres événements communautaires dans l'espace.

La présence d'un toit permettra aux artistes (musiciens, troupes de théâtre, troupes de danse, etc.) de se produire en toute sécurité en cas de pluie (ou de neige!), ce qui est un énorme avantage : si la Ville avait programmé des spectacles cet été (2021) sur la scène actuelle, au moins 30 % des représentations prévues auraient été annulées en raison de la météo.

La scène sera située dans le coin nord-ouest de la place, ce qui permettra aux spectateurs d'assister aux spectacles tout en admirant le majestueux édifice du Musée régional de Fredericton.

Surface de patinage

Le processus de consultation sur le Quartier historique de garnison a aussi fait ressortir, à maintes reprises, le souhait d'une surface de patinage. Justement, la possibilité de patiner en hiver fait partie des éléments qui définissent le caractère de ce site du patrimoine provincial, ainsi que l'a établi le gouvernement provincial. Le plan recommandé prévoit donc une allée de patinage – sorte d'anneau de glace, qui, malgré son nom, serait carré, la place dictant sa forme. Elle sera située à l'intérieur de la place et autour de la grande pelouse et servira de piste de patinage réfrigérée en hiver.

Comme la place des Officiers se trouve dans un secteur protégé du champ de captage, la Ville utilisera une solution de saumure comme agent de refroidissement de la surface de glace. Dans l'éventualité peu probable d'une fuite de la solution dans le champ de captage, celle-ci n'aurait aucune incidence sur la qualité de l'eau. La surface de patinage a été déplacée vers le nord par rapport à ce qui était prévu à l'origine afin d'éviter les ressources archéologiques du littoral ancien découvertes à l'occasion de l'évaluation archéologique du gouvernement.

Terrain de jeu et une aire de jets d'eau

La place des officiers revitalisée comprendra un terrain de jeu et une aire de jets d'eau dans l'angle nord-est. Parois d'escalade, glissades, « hutte de castor » pourvue d'échelles, de tremplins, d'un toboggan et d'un « barrage » avec rondins et rochers tombés à terre, aire de musique avec tambours et tubes de conversation, parcours d'obstacles... les enfants adoreront. Une aire de jets d'eau permettra également de se rafraîchir les jours d'été.

Café public/aire de repos/zone des quartiers destinés aux officiers mariés

Un café public et une aire de repos à l'angle sud-ouest de la place, près du musée, avaient été prévus au départ, mais les résultats des recherches archéologiques ont révélé l'existence d'un ancien rivage à cet endroit, utilisé par les peuples autochtones et acadiens et contenant des artefacts. Le personnel a donc dû revoir cette idée, ce qui a abouti à la décision du conseil municipal de protéger la zone (voir l'ombrage violet dans le rendu du plan définitif).

La Ville voit dans cette découverte une excellente occasion de mettre au point un programme d'interprétation pour mettre en valeur notre riche histoire autochtone et acadienne. Par conséquent, le plan visant cet emplacement dans la section sud-ouest, y compris les **quartiers destinés aux officiers mariés**, reste à déterminer, mais sera mené à bien en collaboration avec les intervenants autochtones et acadiens.